



Réf : PV N° 001 / CSE / ESSBO / 2019

Procès-verbal de la réunion du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

Le treize mai de l'an deux mille dix-neuf, à treize heures s'est tenue au siège de la Direction de l'ESSB Oran une réunion extraordinaire du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, sous la présidence de Monsieur le Professeur Saidi Djamel, Directeur de l'Ecole.

Etaient présents :

Pr Saidi Djamel	Président du Conseil Scientifique de l'Ecole
Mme Felidj Menel	Directrice adjointe chargée des enseignements, des diplômes et de la formation continue
Mme Rahli Fouzia	Directrice adjointe chargée des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures
Mme Redouane Dalel	Chef de Département des Classes Préparatoires
Mme Mahammi Fatima	Chef de Département du Second Cycle
Mme Boughrassa Fatima	Directrice de la Bibliothèque
Pr Baba Hamed Bey Mohamed	Membre
Mme Tbahriti Hadja Fatima	Membre
Mme Belhadj Hanane	Membre
Mme Merzoug Mohamed	Membre
Mme Medjdoub Lahouaria	Membre
Mme Bouderbala Hadjer	Membre
Mme Benyettou Imène	Membre
Pr Boualga Ahmed	Membre (Université Oran1)

Etaient absents excusés

Mme Gabed Noujoud	Membre
Pr Boudjema Abdallah	Membre extérieur (USTOran)



Ordre du jour :

1. Installation du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran ;
2. Adoption du règlement intérieur du Conseil Scientifique
3. Situation de l'arrêt de cours des étudiants et dispositions à prendre
4. Divers

Monsieur le Président a ouvert les travaux du Conseil en adressant un message de bienvenue et de remerciement à l'adresse des membres présents. Il a ensuite présenté l'ordre du jour de la réunion qui fut adopté à l'unanimité. Il a justifié la convocation de la réunion en session extraordinaire en expliquant qu'elle fait suite à la directive N° 81 du 12 mai 2019 émanant de la Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs, relative à l'état d'avancement des activités pédagogiques du semestre 2 et aux mesures à proposer pour rattraper le temps pédagogique perdu en vue de la validation de l'année universitaire en cours.

1. Installation du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

Après une lecture du Décret Exécutif N° 16-176 du 14 juin 2016, fixant le statut type de l'Ecole Supérieure et de l'arrêté N° 337 du 09 Avril 2018 portant sur les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure, et sur la base de l'arrêté N°453 du 24 avril 2019, fixant la liste des membres du Conseil Scientifique de l'ESSBO, il a été procédé à l'installation officielle du CSE.

2. Adoption du règlement intérieur du Conseil Scientifique

Le Président a invité la directrice-adjointe chargée des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures à présenter une proposition d'un règlement intérieur. Après lecture détaillée du document, le texte du règlement intérieur du Conseil Scientifique de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran a été adopté à l'unanimité.

3. Situation de l'arrêt de cours des étudiants et dispositions à prendre pour la mise en place d'un calendrier pédagogique des enseignements qui doit permettre d'assurer au moins les 13 semaines réglementaires pour la validation du semestre en cours.

Ce point a été inscrit dans l'ordre du jour afin de discuter et de proposer différents mécanismes et mesures à prendre pour permettre aux étudiants de rattraper le retard enregistré dans le calendrier pédagogique du second semestre.

Compte tenu des événements que vit notre Ecole et après avoir fait le bilan de l'état des avancements des enseignements, il ressort qu'en moyenne, 5 semaines du calendrier pédagogique (soit 30% du programme) ont été réalisées.

D'autre part, il a été souligné l'obligation du respect de la réalisation du programme officiel dans sa globalité. Pour cela, et afin de permettre la validation du second semestre avec au minimum 13 semaines d'enseignements effectifs, le planning suivant, débattu lors de la

réunion de l'assemblée générale du **12 mai** est proposé afin de combler le retard cumulé, évalué à 8 semaines d'enseignement.

Dates probables de reprise des cours	Dates de fin des cours pour assurer 13 semaines réglementaires	Nombre de semaines réalisées
Dimanche 12/05/2019	Jeudi 04/07/2019	8 semaines
Dimanche 19/05/2019	Jeudi 11/07/2019	8 semaines
Dimanche 26/05/2019	Jeudi 18/07/2019	8 semaines
Dimanche 02/06/2019	Jeudi 05/09/2019	8 semaines
Dimanche 09/06/2019	Jeudi 12/09/2019	8 semaines
Dimanche 16/06/2019	Jeudi 19/09/2019	8 semaines
Dimanche 23/06/2019	Jeudi 26/09/2019	8 semaines
Dimanche 30/06/2019	Jeudi 03/10/2019	8 semaines
Dimanche 07/07/2019	Jeudi 10/10/2019	8 semaines

Par ailleurs, **la date du 26 mai 2019** a été fixée comme étant un point de rupture pour la reprise des enseignements afin de conclure les 13 semaines, sans empiéter sur le mois de septembre 2019.

Si la reprise effective devait se faire au-delà de cette date, il a été décidé à l'unanimité par les membres du Conseil Scientifiques de reprendre les enseignements au mois de septembre 2019.

4. Divers

4.1. Etude des dossiers de titularisation des enseignants chercheurs

Conformément à l'article 16 du Décret Exécutif N° 08-130 du 3 mai 2008, portant statut particulier de l'Enseignant Chercheur et après avoir étudié les dossiers présentés, le Conseil Scientifique émet un avis favorable aux demandes de :

- Titularisation dans le corps des Maîtres Assistants classe B des enseignants suivants :
 - Mr Choubane Slimane
 - Mr Boughoufala Mohamed
- Promotion de Mr Boughoufala Mohamed au grade de Maître Assistant A

4.2. Programmation d'une manifestation scientifique

Le conseil scientifique donne son accord pour l'organisation du Colloque International Biosciences pour sa troisième édition, sous le thème : « Biotechnology and Cancer » le 07 et 08 Décembre 2019.

Après épuisement des points inscrits à l'ordre du jour, la séance a été levée à 14h55.

Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique de l'ESSBO

